

Témoins.

Revue trimestrielle des journalistes CGT

Nouvelle série – N° 39 – Décembre 2009 – 2,30 €

2010

IL FAUT SAUVER L'INFORMATION



Syndicat national des journalistes CGT

263, rue de Paris – Case 570 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphone 01 48 18 81 78. Télécopie 01 48 51 58 08.

E-mail: snj@cgt.fr – Site Internet: www.snj.cgt.fr

Les experts

Tous nous avaient promis de réfléchir à l'avenir de l'AFP et de donner du temps au temps. Des auditions ont eu lieu à l'Assemblée nationale les 2 et 9 décembre. Une table ronde, revendication historique de la CGT, est prévue au Sénat le 12 janvier. Puis, tout à trac, le ministre de la Culture et de la Communication Frédéric Mitterrand, neveu du créateur du statut de 1957, annonce la formation d'une commission d'experts chargée d'étudier l'évolution de l'AFP. Pourquoi pas ? Mais les experts choisis sont-ils légitimes pour réfléchir sur l'avenir de l'Agence ? On peut en douter...

– Henri Pigeat, par exemple. Il préside ce groupe d'experts. PDG de l'AFP de 1979 à 1986, il a plongé l'Agence, en 1986, dans l'un des plus longs conflits qu'elle ait connus. Il a quitté l'AFP, chassé par le personnel à la suite d'un plan de cent cinquante suppressions de postes. Il voulait aussi fermer le service photo, aujourd'hui largement bénéficiaire et donné en exemple par l'actuelle direction.

– Jean-Marie Colombani. Il a dû quitter le Monde après avoir plongé le quotidien dans une grave crise due à une politique d'acquisitions et de diversification à tout va, conseillé par le multicarte et médiatique Alain Minc. Quelle crédibilité lui donner à réfléchir sur l'avenir de l'AFP ?

– Fabrice Boé. La CGT de Prisma Presse avait dénoncé le parachute doré dont il aurait bénéficié à son départ de l'entreprise. Mauvais choix également. Dans ce comité ne figurent pas les représentants du personnel de l'Agence ou des syndicats nationaux. Visiblement, leur expertise n'est pas souhaitée.

Témoins

Revue trimestrielle du Syndicat national des journalistes CGT

Responsable de la publication : Dominique Candille.

Ont collaboré à ce numéro : Robert R. Bryan, Éric Cabanis, Dominique Candille, Jean-Luc Decamp, Michel Diard, Sabine Ferry, Emmanuel Le Coz, Morvan Léon, Jean-François Téaldi, Alain Vernon, Emmanuel Vire.

Dessins : Babouse.

Photos : Claude Candille, Jean-François Cullaifroz, Marc Dubois.

Révision : Francis Ambrois.

Secrétaire de rédaction : Jean-Gérard Cailleaux.

Rédaction graphique : Bernard Rougeot.

Assistante : France Bardou.

Impression : Alliances : 01 41 98 37 97

Commission paritaire : 0911 S 06290. N° ISSN: 1281-1343



■ EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE
 Merci de bien vouloir transmettre le plus rapidement possible au syndicat – snj@cgt.fr ou 01 48 18 81 78 – tout changement d'adresse afin de tenir à jour nos fichiers et de vous envoyer au bon endroit Témoins ou tout autre document.

Témoins

Nouvelle série
 N° 39 - Décembre 2009

SOMMAIRE

HUMEUR 2

ÉDITORIAL 3

CODE DÉONTOLOGIQUE
Les journalistes en manque de liberté 4

DOSSIER
Information sociale 6

Interview de Pierre Musso: «Pour être médiatique, le social doit être spectaculaire» 6

Les journalistes vus des chantiers navals 8

À la télé, l'actualité sociale maltraitée 9

49^e CONGRÈS CGT
Un congrès revendicatif 10

NEWS
En direct des rédactions 12

AGENCES
Offensive idéologique contre l'AFP 15

Qualité de l'information: pour une globalisation des luttes 17

INTERNATIONAL
Mumia: soutien vital! 19

Le SNJ-CGT dans les instances internationales 20

CARNET
Au revoir, Gérard 21

NOTES DE LECTURE
La VO a 100 ans, un siècle d'histoire de la CGT pour comprendre le présent 22

L'islam dans les médias occidentaux 24

Photos de couverture : Claude Candille, Marc Dubois.

Mieux que des vœux

Décembre 2009. XVII^e chambre du tribunal de Paris. La plainte du groupe Bolloré contre une enquête de France Inter intitulée « Cameroun: l'empire noir de Vincent Bolloré » est examinée. Le reportage (en date du 29 mars) qui dénonçait sa collusion avec les plus hautes autorités camerounaises n'a pas plu au propriétaire du groupe international de transports, logistique, de médias (Direct 8, presse gratuite, partenariat avec le Monde) et de télécommunications (hub telecom). Aujourd'hui, des journalistes (du service public) peuvent encore enquêter sur les amis du Président. Qu'en sera-t-il lorsque ces mêmes amis auront fait main basse sur tous les organes d'information français ?

Décembre 2009. Inquiétudes au Parisien sur le devenir des éditions départementales avec des dizaines de suppressions d'emploi annoncées. Inquiétudes chez Fleurus Presse, groupe de presse jeunesse cédé en juin par le groupe Le Monde à la Financière de Loisirs, où un plan de licenciements économiques est programmé, alors que l'entreprise prévoit un résultat positif de 1,2 million d'euros pour 2010. Inquiétudes chez Sophia Publications, où l'accord 35 heures a été dénoncé par la direction. Travaillez plus pour gagner moins, la chanson n'est pas la même que celle qu'a voulu nous chanter le président Sarkozy. L'an neuf est mort. On ne le regrettera pas. Il s'est terminé comme il avait commencé, avec des salaires bloqués, une précarité galopante, des conditions de travail dégradées, une pression grandissante sur les journalistes. Aucune rédaction n'est épargnée, et la liste est longue des conséquences de cette politique d'austérité sur les contenus rédactionnels, sur la qualité de l'information délivrée aux citoyens.

C'est la crise, disent nos employeurs, agitant la baisse du lectorat, la diminution des rentrées publicitaires, l'épouvantail de la gratuité et d'Internet. C'est la crise, reprennent certains confrères. Pour Lagardère ? Bolloré ? Bouygues ? Le Crédit Mutuel ? 2010 se dessine sans que l'horizon ne s'éclaircisse. Et si nous, journalistes, dans l'unité la plus large, nous prenions nos affaires en main pour exiger des droits nouveaux garantissant l'indépendance rédactionnelle, pour exiger des conditions de travail compatibles avec une information de qualité ? Cela serait une chouette résolution ! D'utilité publique.

La rédaction de Témoins

Les journalistes en manque de liberté

► Un comité des sages, issu des états généraux, a élaboré un projet de code déontologique qu'il entend soumettre à la discussion avec les partenaires sociaux. Ce texte, véritable catalogue des devoirs des journalistes, omet délibérément les droits dont la profession a besoin pour informer en toute indépendance.

par Michel Diard

La question de la crédibilité de la presse écrite a été largement débattue aux états généraux de la presse écrite initiés par Nicolas Sarkozy. Dans l'introduction du « Livre vert » qui en est sorti, Bernard Spitz évoque les « améliorations à apporter en matière de formation initiale et continue, comme des droits et des devoirs » des journalistes, mais aussi de « l'exigence éthique vis-à-vis des lecteurs ». L'intention est louable.

Dans le compte rendu du pôle 1, « Métiers du journalisme », son animateur constate que « les journalistes n'ont pas bonne presse ». Et il propose des pistes : « La déontologie du journaliste est l'un des niveaux de réflexion. » Mais il ouvre le débat plus largement en écrivant qu'« il y en a d'autres », et de citer la déontologie de l'équipe de rédaction, de la hiérarchie de la rédaction, du journal, de l'éditeur et du groupe. Aussi, pour lui, « la nécessité d'une réflexion sur la déontologie ne doit pas négliger l'existence de ces divers degrés, de ces divers étages. Focaliser sur "le journaliste" est partiel et, souvent, injuste ». Bel éclair de lucidité !

Bruno Frappat, ex-patron du groupe Bayard, a réuni des « sages » (sic) pour élaborer ce fameux code de déontologie. Ceux-ci n'avaient pas dû lire le Livre vert et l'animateur du pôle Métiers du journa-

lisme avait dû l'oublier aussitôt remis au président de la République. La proposition de code de déontologie fustige les seuls journalistes et encadre encore un peu plus l'information (on y reviendra).

Le document contient dix-huit articles, et dix-sept phrases débudent par « le journaliste... ». Il ne cite jamais les hiérarchies des rédactions, encore moins le rôle des éditeurs, leurs responsabilités, et, surtout, la nécessaire indépendance rédactionnelle vis-à-vis des actionnaires. Curieux oubli ! Les patrons de presse peuvent se réjouir et reconnaître, comme vient de le faire l'un des dirigeants du SPMI, que « rien ne s'oppose à l'indexation à la convention collective ».

Indépendance rédactionnelle ou contrôle renforcé des contenus ?

On assiste depuis une vingtaine d'années à la financiarisation des groupes de presse et à leur industrialisation. Cette financiarisation est illustrée par la constitution d'oligopoles, comme les groupes Lagardère, Bertelsmann, Mondadori, mais aussi par la concentration des groupes de presse régionaux comme les groupes EBRA (sous le contrôle d'une banque, le Crédit Mutuel), Centre-France, Groupe Hersant Média

(GHM), etc. Les actionnaires financiers de ces groupes ont de fortes exigences en matière de rentabilité : les taux de rendement de leurs capitaux doivent être à deux chiffres, et plus proches de 20 % que de 10 ! La financiarisation facilite le phénomène de concentration : les groupes ont besoin d'étendre leur « espace vital » (ils parlent de croissance externe) et d'éliminer les concurrents. La financiarisation s'accompagne de stratégies de rationalisation, d'adaptation des activités (on n'hésite pas à fermer un titre jugé insuffisamment rentable, ou à se retirer d'une zone de diffusion), notamment pour marquer leur territoire sur les supports émergents comme Internet, et aussi d'intervention dans les choix éditoriaux, dont le contrôle prend des formes diverses, comme la réduction des centres de décision et la concentration des directions de rédaction entre quelques mains « sûres » et dociles, comme l'externalisation de la recherche et du traitement de l'information (avec l'accroissement du nombre de journalistes précaires, les pigistes, CDD et autres auto-entrepreneurs). Pour les managers des entreprises de presse, il s'agit à la fois de contrôler les contenus et d'abaisser les coûts de fabrication des journaux pour dégager les marges exigées par les financiers.

Dans un contexte qui s'amplifie, les syndicats de journalistes ont exigé la reconnaissance de l'équipe rédactionnelle et, surtout, son indépendance vis-à-vis des actionnaires. Le code de déontologie reste totalement muet sur la question et n'aborde nullement les nécessaires droits des journalistes dans un tel contexte de financiarisation. Pourquoi le texte ne reprend-il pas les « divers degrés » de responsabilité comme Bruno Frappat le souhaitait il y a moins d'un an ? Nous connaissons, hélas ! la réponse.

En contradiction avec la charte de Munich

Le texte issu des réflexions du comité des « sages » est dangereux pour la profession de journaliste et il n'ajoutera qu'à l'encaissement de l'information. Peut-on s'étonner quand on regarde de près la composition de ce comité Théodule ?

Le projet de code, dès son premier article, fait du journaliste un sujet et non un citoyen libre et responsable devant sa conscience et les lecteurs, auditeurs et téléspectateurs. Il affirme que le journaliste est placé « sous l'autorité de la direction de la rédaction et la responsabilité du directeur de la publication ». D'emblée, l'indépendance rédactionnelle est niée.

Pis, le journaliste doit se plier à « une politique éditoriale définie ». Compte tenu de ce qui précède, on suppose que cette politique éditoriale est définie par l'éditeur. Dans des médias qui se prétendent d'information et non engagés, la liberté du journaliste s'accommode mal d'un tel carcan : les journalistes des *Échos*, par exemple, avaient mis en évidence les incompatibilités de leurs responsabilités d'informer complètement en matière économique et les énormes intérêts de leur patron, impliqué dans une myriade d'entreprises. Et ceux du groupe Ebra pourront-ils demain traiter des problèmes au sein du Crédit Mutuel ?

Avec un tel code, le journaliste sera-t-il « contraint d'exprimer une opinion qui serait contraire à sa conviction ou à sa conscience », en contradiction avec le texte de la charte de Munich ? De même, le journaliste pourra-t-il encore informer les citoyens sur les affaires Chirac, Pasqua et autres s'il doit respecter les injonctions de l'article 3 du code sur la protection du droit des per-



sonnes et respecter la présomption d'innocence ? Si « le journaliste est attentif aux critiques et suggestions du public », l'AFP devra-t-elle publier les communiqués de l'UMP comme le demande Frédéric Lefebvre ?

Selon le projet de code, « le journaliste doit toujours avoir conscience des conséquences, positives ou négatives, des informations qu'il diffuse ». Si la diffusion des informations concernant les états d'âme des députés, sénateurs et autres militants de droite doivent entraîner la chute de popularité de Nicolas Sarkozy, le journaliste pourra-t-il informer les citoyens ? Ou devra-t-il, comme au *Figaro*, se contenter de diffuser les résultats des sondages commandés par l'Élysée ? Et si le journaliste passe outre, aura-t-il commis une faute grave (en ne respectant pas le code de déontologie) passible d'un licenciement sans indemnité ? On peut multiplier les exemples de dangers de cet prétendu « code » en prenant tous les articles.

Ce code est dangereux

Aujourd'hui, les patrons dictent leurs lois et bouleversent les équilibres sociétaux. Et Sarkozy s'en prend aussi bien aux juges qu'à la protection judiciaire de la jeunesse, ou aux chômeurs, aux immigrés, au système de

protection sociale, aux retraites, etc. Pour masquer sa politique antisociale, il s'en prend aux médias pour les mettre à sa botte : il nomme le président de France Télévisions, réorganise l'audiovisuel extérieur, s'en prend au statut de l'AFP, fait de nouveaux cadeaux à la presse écrite pour amplifier les concentrations, et, finalement, il encourage la création d'un code de déontologie pour mieux encadrer l'information. Le SNJ-CGT rejette en bloc le projet de code de déontologie pour ce qu'il s'insère dans la politique d'atteintes aux libertés fondamentales et pour ce qu'il répond aux vœux de groupes de médias de plus en plus financiarisés et industrialisés. Plus que jamais, les journalistes doivent militer pour conquérir une véritable indépendance rédactionnelle pour une information de qualité. Plus que jamais, les journalistes doivent rallier les syndicats de journalistes qui, comme le SNJ-CGT, militent pour la reconnaissance de véritables principes professionnels, relevant exclusivement de la conscience du journaliste. L'information n'a pas besoin d'un code, mais de plus de liberté. ■

■ Pour lire le projet de code de déontologie des journalistes : www.journalisme.com/content/view/924/88

INFORMATION SOCIALE

Dédain ou méconnaissance ? Les mouvements sociaux, les revendications des salariés sont les parents pauvres de l'information, qu'elle soit écrite ou audiovisuelle. Sauf situation exceptionnelle, ils font rarement la une des JT ou des quotidiens. Une nouvelle fois, les journalistes sont mis à l'in-

dex. Mais ici, ce ne sont pas les dirigeants politiques ou économiques qui les critiquent ou les rappellent à l'ordre, mais les lecteurs, auditeurs et téléspectateurs qui leur demandent des comptes.

Les journalistes des rubriques sociales sont souvent étonnés de ces réactions négatives, voire acrimonieuses. Intéressés par les sujets qu'ils traitent, ils ont

le sentiment de bien faire leur métier, et, surtout, ne se sentent pas responsables du peu de place qu'on leur laisse pour parler de ces problèmes.

Ils ont en grande partie raison. Cependant, ils auraient tort de ne pas prêter attention aux reproches de ceux qui les lisent ou les écoutent. Réfléchir à la place consacrée au social dans les

journaux, réfléchir au traitement des questions revendicatives amène aussi à s'interroger sur l'information qui est due aux citoyens. Les journalistes n'ont pas à avoir peur du débat, ils ont eux aussi des revendications à avancer, des droits à acquérir pour que l'information soit de qualité, honnête et pluraliste.

« Pour être médiatique, le social doit être spectaculaire »

Pierre Musso, professeur de sciences de l'information et de la communication à l'université de Rennes II et chercheur au département de sciences politiques de Paris-Sorbonne (Credap), nous livre quelques réflexions sur l'information sociale.

Interview Sabine Ferry

Témoins : Quels rapports les Français ont-ils avec l'information ? Quels sont les médias qui ont leur préférence ?

Pierre Musso : La télévision reste le média numéro un, le média populaire dont la consommation ne cesse de croître. En moyenne, un individu la regarde 3 heures 30 par jour. Nous vivons à notre époque à peu près 700 000 heures, et en passons 100 000, soit douze ans, devant la télé ! En ce qui concerne l'information, le journal télévisé

(13h et 20h) semble le rendez-vous incontournable, avec son mélange d'infos brèves et de divertissements. L'autre grand rendez-vous de l'information est la presse de proximité, la presse locale. Et puis, désormais, il faut compter avec Internet. Deux tiers des ménages ont un ordinateur à domicile. La moitié a une consommation haut débit. Un autre mode de consultation apparaît, plus ciblé, fragmenté, qui entraîne une information de plus en plus brève et qui laisse peu de

place au commentaire, à l'analyse, à l'investigation. Aujourd'hui, il faut capter l'attention par une avalanche d'informations. Cela peut entraîner une perte de sens et de repères.

Que pensez-vous de la façon dont sont traités les conflits sociaux ?

Ils sont très peu et mal traités. À la télévision, ils sont souvent passés sous silence. Pourtant, les questions sociales représentent une des préoccupations premières des Français. Le

social est difficile à dramatiser, à mettre en scène. Dans chaque rédaction, et particulièrement à la télé, les journalistes vont construire un récit dont le but est de séduire, de capter l'attention comme je le disais plus haut. C'est l'événement qui fera l'information. On a pu le voir avec « les Conti ». Le syndicat CGT de Continental est très faible, mais son leader a été mis en exergue, non pas pour l'évocation de la lutte dans son entreprise mais parce qu'il a polémique avec Bernard Thibault. Le conflit n'est pas valorisé, c'est un phénomène parallèle, un épiphénomène qui va faire l'info : la critique interne de la CGT. Et on peut reproduire l'exemple. Pierre Bourdieu le disait : on ne parle des banlieues que lorsqu'il y a des voitures qui brûlent, rarement pour y évoquer la vie quotidienne. Les médias fonctionnent à la dramatisation. Si l'événement peut être mis en

scène, théâtralisé, il sera médiatique, comme les voitures qui brûlent. Pour les conflits sociaux, c'est pareil. Ceux qui peuvent être mis en scène comme des affrontements, des actes désespérés, seront traités, sous l'angle de la compassion, de l'émotion, voire de la victimisation, moins sur le mode de l'analyse économique, sociale, culturelle, etc.

Les sujets sociaux sont mal traités. Pourtant, les journalistes, les médias ont une grande responsabilité sociale...

Oui, et c'est pour cela, à mon sens, qu'ils devraient être plus « régulés », notamment par le développement et le renforcement du service public. D'autant plus que les médias remplissent indiscutablement une mission de service public. C'est la meilleure façon de garantir le pluralisme d'opinion des rédactions. ■

“Dans chaque rédaction, et particulièrement à la télé, les journalistes vont construire un récit dont le but est de séduire, de capter l'attention. C'est l'événement qui fera l'information.”

Les journalistes vus des chantiers navals

« Les chantiers de la honte », « L'esclavage moderne »... Ces formules chocs prononcées à partir de 2000 par les responsables CGT de l'USM de Saint-Nazaire pour dénoncer les conditions de travail indignes dans les entreprises de sous-traitance ont fait couler beaucoup d'encre, et pas seulement celle de la presse locale. Un jour de 2000, les médias furent invités à se rendre sur les chantiers. Ce n'était pas pour une conférence de presse classique, ni pour couvrir un énième débrayage dans les ateliers. L'USM-CGT avait mis en quelque sorte les petits plats dans

les grands. Les journalistes découvrirent ce jour-là plusieurs centaines de salariés intérimaires et sous-traitants des chantiers en train de piquer devant les bureaux directoriaux pour exiger de pouvoir bénéficier de la cantine comme tous les autres salariés. « L'action était inhabituelle, festive. Les journalistes ont été surpris que notre revendication ne se traduise pas par une grève, avec prise de parole devant les ateliers », se souvient André Fadda, responsable de l'USM. Ce militant a vite compris que pour avoir une place dans la presse, il fallait occuper le terrain et surprendre. « Les journalistes aiment bien le spec-

taculaire », résume-t-il, « et l'important, c'est de populariser nos revendications et de dénoncer des faits qui ne sortent jamais de l'entreprise ».

À Saint-Nazaire, les chantiers navals sont le poumon de la ville, mais aussi son image de marque. Ils font la fierté des habitants. Alors, tout ce qui s'y passe et tout ce qu'on en dit ne laisse personne indifférent. Les journalistes de France 3, d'Ouest-France, de Presse Océan, de l'Écho de la presqu'île, de Radio France couvrent régulièrement les mouvements sociaux des chantiers. Ils se déplacent donc, interrogent, enquêtent, filment. Ils sont connus, voire reconnus par les salariés et les syndicalistes. Des sympathies, des relations de confiance se tissent. Souvent, les articles, les reportages illustrent bien les réalités contradictoires et complexes, et ils sont appréciés.

Mais, parfois, des incompréhensions ou des colères surgissent, quand par exemple les propos rapportés sont déformés, quand la place consacrée aux luttes est réduite à la portion congrue, quand les actions ou revendications de la CGT sont attribuées quelques jours plus tard à d'autres syndicats pourtant moins visibles et qui sont cependant crédités d'une place plus flatteuse. « Dans ces cas-là, des camarades ne veulent plus rencontrer la presse, n'ont plus envie de parler. Mais plutôt que de râler ou d'insulter le journaliste, il vaut mieux lui demander des explications », estime André Fadda. « Même si les explications fournies sont toujours les mêmes – pas assez de place, pas assez de temps. C'est peut-être cette tradition ouvrière et ses nouvelles formes de combativité qui dérangent, en conclut le syndicaliste. Certains voudraient les effacer ou les nier. ».

D. C.



Aujourd'hui, l'actualité sociale traitée par la télévision ne peut pas être considérée comme une information correcte donnée au téléspectateur.

par Alain Vernon,
délégué SNJ-CGT à France 2

À LA TÉLÉ L'actualité sociale maltraitée

Il y a en France, quotidiennement, des conflits sociaux, des luttes, des négociations, des grèves. Professeurs, salariés de l'industrie automobile, postiers, employés de la grande distribution, travailleurs sans papiers... les sujets d'enquête et de reportage ne manquent pas. Pourtant, rares sont les JT qui ouvrent sur ce genre de problèmes. Point d'analyses objectives des conflits, pas d'enquêtes sur les raisons profondes qui motivent la colère des salariés. La parole est rarement donnée aux syndicats concernés. Quant aux images, elles sont savamment choisies pour « effacer » la CGT, par exemple, ou mettre en avant d'autres centrales.

Le service social des rédactions est souvent le moins bien considéré, et ses effectifs sont faibles. Il n'y a pas une volonté réelle de traiter le social de façon juste et équilibrée. L'actualité sociale étant en général consti-

tuée de conflits avec le gouvernement ou de puissants groupes économiques, les rédactions concernées sont soumises à la pression des directions, qui sont elles-mêmes le réceptacle des courroux gouvernementaux ou des annonceurs publicitaires.

Non seulement le social n'est pas « glamour » – il peut même être assez désespérant – mais il demande, en plus, une prise de risques. Alors, on ne traite ces sujets que lorsqu'ils « débordent » sur le reste de l'actualité et qu'on ne peut les éviter. Ou quand ils se transforment en faits divers spectaculaires. « Saccages » de préfectures, menaces de faire exploser les usines ou de déverser des produits chimiques dans les cours d'eau peuvent alors avoir les honneurs du JT.

Mais, au final, ce sont toujours les mêmes spécialistes qui viennent expliquer les raisons de la colère, et on entend toujours les mêmes ignominies ou niaiseries : ceux qui

contestent ou qui font grève ont toujours tort, ils défendent des « privilèges », ne comprennent rien à l'évolution mondiale de l'économie, et prennent la France en otage. Le sempiternel reportage donnant la parole aux automobilistes coincés dans les bouchons lors des journées de grève des transports publics est l'un des plus fameux exemples de « journalisme dépendant ». Qu'apprend-il aux citoyens, à part que ce n'est pas drôle d'être bloqué sur le périphérique ? Connaît-on les raisons du mouvement social en question quand seules les directions viennent expliquer leurs choix économiques ?

À chaque grève de cheminots, on a l'impression de voir les mêmes images, d'entendre les mêmes propos, inlassablement recyclés. Et certains journalistes s'étonnent encore de ne pas être bien perçus par ceux qui les écoutent ou les regardent !

Un congrès revendicatif

► **Cela faisait bien longtemps que les congrès confédéraux ne suscitaient plus vraiment de débats, avalisant les décisions des directions successives à de très fortes majorités. L'absence de véritables perspectives face à un gouvernement et un patronat qui cassent tout ce qu'ils peuvent ont changé la donne. Le rendez-vous de Nantes aura-t-il été plus mouvementé et moins formaté que d'habitude?**

par Emmanuel Vire, Prisma-Press

Élu secrétaire général en 1999 après s'être révélé en menant la grève victorieuse à la SNCF en 1995, Bernard Thibault a vécu une décennie plutôt tranquille. Surfant sur une image de leader déterminé face à une CFDT accusée de multiplier les renoncements, il met en avant un bilan électoral plutôt satisfaisant, avec une victoire aux prud'homales de décembre 2008 à 34 %, en hausse de 1,3 point. Et surtout une inversion de la tendance historique au déclin, entamée dans les années soixante-dix. Même si la très faible mobilisation des salariés (25 % de votants) est un bémol important. Alors, la donne aurait-elle changé en une petite année ? Crise économique, échec pour beaucoup de la stratégie unitaire symbolisée par les manifestations du premier semestre, évolution réformiste du syndicat... Pour la première fois, l'intouchable camarade Thibault voyait en 2009 sa cote de popularité s'effriter et sa stratégie contestée. Le représentant des « Conti », Xavier Mathieu, affirmait même sur France Info le 17 août : « Les Thibault et compagnie c'est juste bon

à frayer avec le gouvernement, à calmer les bases. Ils servent juste à ça... » Des mots durs, inhabituels dans notre syndicat. Qui voyait même un camarade métallurgiste du Nord, Jean-Pierre Delannoy, se déclarer candidat au poste de secrétaire général ! Et créer dans la foulée, le 12 novembre, un « comité national CGT de lutte de classes ». On peut d'ailleurs se reporter au site officiel (www.congres49.cgt.fr) ou à celui des proches de Delannoy (<http://ouvalacgt.over-blog.com>) pour revivre l'ensemble des débats, avant et pendant le congrès. Toute cette agitation n'était pas faite pour nous éclairer. Mandatés lors de la conférence nationale du SNJ-CGT du 9 novembre avec Sabine, de l'audiovisuel public, nous étions de plus en plus perplexes à l'approche de l'événement. Pas facile de participer à son premier congrès confédéral. Porter la position critique du syndicat sur les documents présentés, faire passer nos amendements, montrer que le syndicat de journalistes CGT a toute sa place au sein de la confédération... la tâche s'annonçait ardue.

Une grosse machine

Un congrès de la CGT, c'est d'abord une grosse machine qu'il faut faire fonctionner. Mille cinq cents personnes avec les invités, deux cent cinquante militants bénévoles pour assurer la sécurité, la buvette, l'accueil ; un journal, *le Peuple*, en quotidien, dont l'impression est réalisée par des ouvriers du Livre CGT ; un restaurant pour les déjeuners... tout cela coûte cher, très cher. Qui justifie (ou non ?) la présence au patio des stands de sponsors finançant le congrès et pas forcément exemplaires en matière sociale : France Télécom, Veolia, Saint-Gobain, RATP. Et de 8 h 30 à 19 h, on enchaîne les séances, ponctuées de votes à main levée ou par mandats. Comme les trois quarts des délégués, qui assistaient comme nous à leur premier congrès, on sentait qu'un petit temps d'adaptation serait nécessaire pour arriver à se repérer.

Des débats « organisés »

Il faut bien avouer qu'il n'est pas facile pour un délégué d'un « petit » syndicat national de pouvoir s'exprimer. Au congrès, les interventions sont de deux ordres : soit vous avez fait une demande écrite, et le président de séance vous fait donner la parole pendant quatre minutes ; soit vous réussissez à vous saisir d'un micro (toujours à l'appel du président) au moment des temps de débat, et vous avez

Emmanuel Vire
et Sabine Mellet

droit à deux minutes. Chaque jour, nous avons déposé une demande d'intervention pour le lendemain. Sans aucun résultat. À chaque fois, appel d'un délégué des grosses fédés (santé, cheminots, métallurgie, FAPT...) et des UD. On a vite compris qu'il fallait s'imposer et crier le plus fort possible pour avoir le micro. Ce que j'ai pu faire à deux reprises (merci Sabine !) et bénéficier donc de quatre minutes pour faire passer le message du SNJ-CGT. C'est peu, très peu. Quand on connaît la pauvreté du document d'orientation en matière d'information, il y avait de quoi s'inquiéter !

Alors que de larges pans de la partie 1 du document avaient été remaniés, la proposition de notre conférence nationale sur le service public de l'information n'avait pas été reprise. Il était seulement fait allusion à un « contrôle des médias par les pouvoirs économiques et politiques ». Première prise du micro : « Il faut que la CGT affirme son soutien au pôle public de l'information, qui est en train d'être complètement démolie par Sarkozy. Quand on apprend que le président de France Télévisions sera désormais nommé par l'Élysée, c'est un véritable retour à l'époque de l'ORTF. On est loin du programme du Conseil national de la Résistance, qui réclamait l'indépendance de la presse, que ce soit vis-à-vis des grands groupes financiers ou vis-à-vis de l'État ! » Applaudissements nourris, et surtout reprise de notre proposition par la commission d'orientation ! Le service public l'a échappé belle !

Une direction confédérale contestée, mais confortée

Même si les débats restent « cadrés », on entend beaucoup, dans les couloirs, le ras-le-bol de l'inefficacité des journées de mobilisation et un doute profond sur la stratégie à mener. Il y a aussi pas mal d'interventions critiques au micro, dont celle, très émouvante et très applaudie, du camarade Alexis, de Molex, racontant le combat difficile pour l'emploi, la lutte contre un patron voyou, la solidarité avec les Conti. Et, bien sûr, celle de l'opposant numéro un, Jean-Pierre Delannoy, qui réaffirme sa candidature au poste de secrétaire général « afin que la CGT retrouve ses vraies valeurs ».



Photo: Claude Candille

« Pour une ligne de classe et de masse, des objectifs clairs plutôt que des repères évasifs : 300 € pour tous, arrêt des licenciements, retour aux trente-sept années de cotisation. Et, surtout, en finir avec la spirale de l'échec du syndicalisme rassemblé. »

Peu de congressistes y adhèrent totalement. Pourtant, une ambiance de lutte plane. Beaucoup de camarades soulignent la faiblesse du document d'origine, que le développement humain durable ne veut rien dire (le terme restera malgré tout dans le texte final !). La direction est obligée d'en tenir compte en réécrivant, entre autres, le texte concernant l'unité syndicale et les résultats des mobilisations du début d'année. À la fin de chaque débat, un vote. Le rapport d'activité et le document d'orientation sont adoptés avec des scores de 77-78 %, soit une diminution de six points par rapport à 2006. En comptant les absences (eh oui ! c'est une particularité des congrès de notre organisation, qui ne les prend pas en compte), cela donne, en gros, un rapport de 70/30 en faveur de la direction, qui reflète mieux la tonalité du congrès. Avec une opposition plus forte qu'auparavant, mais qui demeure trop hétérogène, entre les pro-Delannoy et les « inorganisés ».

Un secrétaire général en position de force

Bernard Thibault entame son quatrième et sûrement dernier mandat. Il a souhaité renouveler et resserrer fortement la direction. La commission exécutive de cinquante-quatre membres², à parité hommes/femmes, est renouvelée à 50 %. Le CCN a proposé sa compo-

sition « à une large majorité ». On n'en saura pas plus sur les conditions du choix. Mais, bizarrement, *le Monde* du 2 décembre présentait déjà cette liste. Plus fort encore, le quotidien nous apprenait que l'instance qui dirige au quotidien la CGT, le bureau confédéral, ne comprendrait plus que huit membres au lieu de douze au lendemain du congrès de Nantes. C'est exactement ce qui s'est passé...

Suite au départ des deux poids lourds de son équipe, Maryse Dumas à l'aile gauche et Jean-Christophe Le Duigou à l'aile droite, Bernard Thibault a maintenant les coudées franches. Mais pour faire quoi ? Continuer à réformer les structures de la CGT est en tout cas une priorité pour notre secrétaire général. Les fédérations et syndicats doivent se prononcer avant le 31 décembre 2011 sur d'éventuels rapprochements. Dans cette optique, nous avons rappelé fermement, lors de notre seconde intervention au micro, notre souhait de demeurer un syndicat national. Même si nous n'étions pas opposés, pour être plus efficaces, à discuter de rapprochements éventuels, comme avec la fédération du spectacle, par exemple. Afin aussi que la confédération prenne mieux en compte les réalités d'une profession, les journalistes, et d'un secteur, l'information, garants de notre démocratie. ■

1. Sur les 982 délégués : 35 % de femmes ; moitié privé, moitié public ; 30 % d'ouvriers, 50 % d'employés et 20 % de cadres ; à 85 % en CDI ; 7 % de moins de 30 ans.

2. Sur 54 membres de la CE : 26 du public, 28 du privé ; 18 employés, 12 cadres, 10 ouvriers, 8 techniciens, 3 agents de maîtrise, 2 ingénieurs et 1 enseignante.

nvo SAISISSEZ-VOUS DU MAGAZINE DE LA CGT !
www.librairie-nvo.com

En direct des rédactions

Succès du SNJ-CGT à LCI...

À LCI, où le SNJ-CGT présentait pour la première fois une liste de candidats, celle-ci a obtenu un vrai succès. Les salariés ont accordé 18 % de leurs suffrages à la liste SNJ-CGT, élisant nos deux candidates, Julie Regard et Béatrice Blondeau, ce qui ne s'était jamais vu depuis la création de cette entreprise. Pour sa première participation à la délégation unique du personnel, le SNJ-CGT pointe en troisième position avec 20 voix, derrière la CFTC (46 voix) et la CFDT (30 voix), mais devant FO (9 voix).

Le SNJ-CGT avait axé sa campagne sur la démocratie sociale, rappelant que les candidates s'engageaient à « faire remonter les revendications au comité d'entreprise, un CE devant devenir une réelle instance de surveillance et non pas un sas de revendications personnelles ». Face à l'aggravation des conditions de travail depuis la mise en œuvre d'un plan d'économie, les candidates rappelaient que « la direction a obligation d'assurer l'intégrité morale et physique de ses salariés ». Les conditions de travail des salariés de LCI s'illustrent en effet par une « surcharge de travail par manque de personnel, une polyvalence de plus en plus demandée par l'employeur, des horaires de travail extensibles, et un planning prévisionnel inexistant ». Autant de

contraintes « pouvant pousser les salariés à la faute professionnelle ». Le SNJ-CGT de LCI demandait « l'arrêt de ces dérives managériales ». Par leur vote, les salariés auront désormais un syndicat combatif et à leur écoute. Dommage pour Bouygues, d'autant plus qu'à la maison mère, TF1, la CGT a également enregistré de spectaculaires progrès.

comité d'entreprise, où deux élus vont siéger. Même succès pour les délégués du personnel. Dans les autres collèges, la CGT est aussi largement majoritaire.

...et de la CGT à TF1

À TF1, le travail et l'engagement des militants ont payé. Les résultats électoraux sont très encourageants pour l'avenir et mettent un point final à une trop longue errance de la CGT depuis la privatisation de TF1. Lors des élections de 2005, le syndicat ne représentait plus que 11 % des suffrages. Aujourd'hui, la CGT obtient 19 % des suffrages et deux délégués du personnel supplémentaires. Et la proportion de cadres votant pour la CGT au CE a même doublé, passant de 8 % à 16 % en quatre ans. Après ces résultats, la représentativité CGT à TF1 SA, troisième syndicat de l'entreprise, s'établit désormais à 19,92 %. La CFTC est toujours majoritaire (30,71 %), suivie de la CFDT (21,49 %), de la CGT (19,92 %), de FO (19 %) et de la CGC (12,19 % dans le collège cadres). Au cours des prochains mois, les salariés pourront compter sur la CGT. L'objectif prioritaire reste la mobilisation pour l'augmentation collective des salaires. Sans oublier, au printemps, les élections des représentants des salariés au conseil d'administration de TF1 SA.

...à La Montagne

Le SNJ-CGT confirme sa position de premier syndicat de journalistes dans cette rédaction avec plus de 50 % des voix pour les titulaires (81 voix, devançant le SNJ de quelque 40 points) au

Sophia Publications: la bataille des 35 heures

Sophia Publications, c'est quatre mensuels (*Historia*, *l'Histoire*, *le Magazine littéraire* et *la Recherche*), 85 salariés réunis dans une entité unique depuis juillet 2008. À la création du groupe (filiale d'Artemis, propriété de Pinault), la direction dénonce tous les accords et usages, primes collectives, aménagement du temps de travail, augmentations collectives. Fin juin 2009 s'ouvrent les négociations sur le temps de travail. Seul le SNJ-CGT est alors représenté (une déléguée SNJ sera nommée mi-septembre). D'emblée, le ton est donné: « Les salariés ont bien profité de la situation, mais 23 jours de RTT pour 39 heures par semaine, c'est fini. » Ce sera les 35 heures sans RTT, ou le forfait journalier pour plus de la moitié des salariés; et pour les autres, un système d'horaires rigides qui permettraient de cumuler, les bonnes années, jusqu'à 9 jours de RTT. Chez les salariés, c'est la consternation. Comment peut-on leur

imposer cette organisation du travail alors que tous les bouclages ont lieu à l'heure, qu'aucune expertise n'a été faite sur l'organisation, et qu'à l'heure où les budgets piges ont baissé de 30 %, l'impression est plutôt que ces jours de repos sont le moyen de compenser la surcharge de travail? Seulement voilà, il n'est pas question pour eux de bousculer le bon ordre des mensuels pour faire pression sur la direction. « Je ne vais pas bloquer mon journal » revient souvent lors des réunions organisées. Néanmoins, l'idée d'une mobilisation fait son chemin. Une majorité vote la participation à une journée nationale d'action puis décide d'une journée de grève le 16 novembre. Quatre groupes de travail se mettent en place pour rédiger une plate-forme de revendications sur quatre sujets: l'aménagement du temps de travail, les conditions de travail, le règlement intérieur, et le respect du métier de journaliste.

Le 26 novembre, une trentaine de salariés décide, avec leurs représentants, d'aller voir le PDG à l'heure d'un comité de direction. D'abord rembarés, les salariés reviennent une heure et demie plus tard, et obligent le président à accepter qu'un rendez-vous soit pris avec l'ensemble du personnel. Aux attentes exprimées, il n'a toujours pas été apporté de réponses satisfaisantes. Toutefois, grâce à la mobilisation, le système qui sera mis en place (37 heures avec 12 jours de RTT ou 35 heures effectives) contient des aménagements qui devraient permettre d'échapper à la transformation de nos titres en usine à publications. S'il leur semble difficile d'échapper à une restructuration, les salariés de Sophia Publications ont cependant pu mesurer leur force quand, en appui des représentants syndicaux et des élus, ils sont devenus acteurs du dialogue dans l'entreprise.

Morvan Léon

Le Parisien-l'Équipe: la solidarité se construit

Le Parisien est un journal populaire. Il allie avec un certain succès le traitement de l'information générale, les faits divers, les nouvelles sportives et les infos pratiques avec, dans ses éditions départementales de la petite couronne, une information de proximité très appréciée. Mais nous risquons de parler de tout cela au passé. En effet, la direction du groupe Amaury a décidé de tailler dans le vif, prenant prétexte d'une érosion – réelle – des ventes. Après avoir viré la direction du journal pour manque de projet rédactionnel, elle annonce plusieurs PSE en cascade, en commençant par la suppression de

trente-cinq emplois. Si, pour l'instant, elle ne parle que de départs « volontaires », elle s'apprête à réaliser des économies drastiques en regroupant les éditions départementales, ce qui conduirait à des dizaines de suppressions d'emploi. Funeste perspective, qui inquiète les salariés du quotidien de Saint-Ouen: où sont les projets rédactionnels novateurs? Quelle réflexion est menée pour relancer les ventes? Par deux fois, les journalistes du Parisien ont fait grève, empêchant ainsi la sortie du journal. Leurs collègues de l'Équipe, autre fleuron du groupe diffusé à près de trois cent mille exemplaires

chaque matin, ne sont pas restés indifférents à l'annonce de ces « restructurations ». Chez eux aussi les actionnaires parlent d'économies à réaliser: salaires bloqués, seniors poussés dehors sans être remplacés, pigistes permanents en attente d'être titularisés. Les sujets d'inquiétude ne manquent pas, surtout que pour la première fois depuis des décennies, le nombre de journalistes diminue à l'Équipe. Dans les deux rédactions s'est dessiné le besoin de créer des solidarités. Des assemblées générales « ouvertes » ont vu le jour. Une première dans le groupe Amaury!

D. C.

■ Souriez, vous avez perdu 74 €

C'est la baisse du pouvoir d'achat des journalistes entre 2000 et 2008. L'Observatoire des métiers de la presse, en partenariat avec la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels, a comparé le salaire moyen des journalistes en activité et possesseurs de la carte de presse entre ces deux dates. Tous supports et tous médias confondus, celui-ci s'élève aujourd'hui à 3 417 € contre 3 491 € (en euros constants) il y a huit ans. La disparité hommes/femmes est comparable aux autres professions (3 694 € en 2008 pour les premiers, 3 145 € pour les seconds). Et la situation s'est encore plus nettement détériorée pour les pigistes: le montant brut mensuel moyen des piges s'élève à 2 059 € contre 2 201 € huit ans plus tôt.

■ 1 337,70 €

C'est ce que touchent mensuellement ceux que l'on appelle les smicards. Rappelons que devant la paupérisation croissante de la profession, la CCIP a décidé d'abaisser le seuil d'attribution de la carte professionnelle à la moitié du SMIC. La CGT revendique la hausse immédiate du SMIC à 1 600 €. Le SNJ-CGT revendique que le salaire minimum de la profession soit 1,8 fois le SMIC, soit 2 880 € pour 2009.



■ 2 885 €

C'est en brut le plafond de la Sécurité sociale au 1^{er} janvier 2010. Il sert de référence pour fixer les tranches selon lesquelles sont calculés les prélèvements sociaux et les droits acquis en matière de retraite, d'indemnités chômage ou maladie. Au-delà de ce plafond, des cotisations supplémentaires sont versées aux caisses complémentaires cadres. Les journalistes, étant assimilés cadres, devraient en toute logique percevoir des salaires supérieurs à ce plafond.



■ Une rencontre fructueuse

La campagne pour les élections à la Commission de la carte de presse, en mai et juin dernier, a poussé la section du SNJ-CGT de Prisma Presse à s'adresser aux collègues des Éditions Larivière. Cliché n'est pas très loin de deux sites de Prisma. On ne peut savoir si cette initiative a convaincu des salariés de voter pour nous, mais on peut le penser, car c'est à cette occasion que des contacts ont été pris, contacts suivis qui ont permis la création de la section syndicale. Ce résultat positif plaide en faveur des démarches de parrainage que la CGT met en œuvre lors de diverses élections. J.-L. D. (Prisma)

Effet Hadopi : la colère des journalistes du Monde

Christian Kert restera tristement célèbre chez les journalistes. Le député UMP des Bouches-du-Rhône a en effet profité du débat parlementaire sur la loi Hadopi pour déposer un sous-amende-

ment qui remet en cause le statut des journalistes et leurs droits d'auteur. Les patrons de presse peuvent être satisfaits, leur lobbying a bien fonctionné. Un nouvel article du code du travail prévoit désormais que le journaliste peut être amené à travailler sur les différents supports du titre de presse qui l'emploie (écrit, Internet, radio, télévision, etc.), et n'être rémunéré qu'une seule fois malgré la multiplicité des publications, et ce pour une durée qui dépend d'accords d'entreprise ou de tout autre accord.

La direction du Monde a saisi la balle au bond. Sans discussion aboutie sur les nouvelles organisations de travail ou sur les rémunérations, elle a décidé de fournir au site LeMonde.fr vingt contenus multimédia originaux quotidiens et d'expérimenter sans

attendre ces nouveaux flux rédactionnels à partir du secrétariat de rédaction du quotidien.

La réaction de l'intersyndicale des journalistes – SNJ, CFDT, SNJ-CGT – ne s'est pas fait attendre : « Dans ce contexte de blocage et alors que la direction semble privilégier le double langage, écrit l'intersyndicale, nous demandons à l'ensemble de la rédaction de cesser toute collaboration avec le monde.fr à partir du 1^{er} décembre. » Cet appel a conduit à un premier recul de la direction, qui s'est engagée, dans un « accord de méthode », à limiter l'expérimentation au service France et au mois de décembre. L'accord confirme aussi la poursuite des négociations sur les modalités de collaboration entre les deux rédactions, incluant à la fois l'organisation du travail et les conditions de rémunération.

Éditions Larivière : un comité d'entreprise à majorité CGT

Les élections professionnelles qui ont eu lieu en novembre aux Éditions Larivière ont nettement tourné à l'avantage de la liste présentée par la CGT. Le comité d'entreprise comprend aujourd'hui cinq élus CGT titulaires sur les six mandats disponibles. Une grande première pour cette entreprise de presse magazine qui n'avait jamais connu jusqu'alors de vie syndicale significative.

Dès le premier tour, les votes ont clairement souligné les attentes des salariés en matière de politique sociale dans l'entreprise. Une attente de nouveauté et de changement de cap, qui a favorisé l'élection des deux candidats CGT titulaires dans le collège employés du comité d'entreprise et une forte participation par rapport aux élections précédentes.

Un élan concrétisé au second tour par l'élection de trois candidats CGT aux sièges titulaires du collège cadres/journalistes. C'est donc aujourd'hui un CE à majorité CGT qui siège dans cette entreprise où, traditionnellement, les syndicats n'avaient pas « bonne presse ».

Avec une trentaine de parutions, dont certaines connues comme *Rock & Folk* ou *Moto Revue*, et plus de quatre cents salariés (pigistes compris), les Éditions Larivière sont gérées de façon très « familiale ». Un fonctionnement rarement favorable au dialogue social. Le plus souvent, les décisions unilatérales de la direction étaient validées par un CE peu à l'écoute des revendications des salariés. Un management paternaliste qui, la crise venue, a inquiété et mécontenté un nombre grandis-

sant de salariés. Ces derniers ont donc fait le choix courageux de se tourner vers les candidats d'une organisation syndicale, marquant une nette rupture avec la compréhension qu'ils avaient jusqu'à présent du rôle de leurs représentants auprès de la direction.

C'est une lourde tâche qui attend maintenant les élus CGT, car tout est à faire. La mise en place d'une section syndicale active et opérante ne sera pas aisée dans l'entreprise telle qu'elle existe aujourd'hui. Mais c'est un formidable espoir pour les salariés des Éditions Larivière d'entrevoir dans un proche avenir des négociations sur les salaires ou les conditions de travail qui n'avaient pas cours auparavant. Un challenge que les élus CGT sont fermement résolus à relever.

Emmanuel Le Coz

Offensive idéologique contre l'AFP

► Ces dernières semaines, Pierre Louette, PDG de l'AFP, a développé un « plan com' » sans précédent pour populariser son projet de casse du statut de cette grande agence de presse. Si ses propos ont été complaisamment relayés par la presse, aucun média ne s'est posé la question de l'avenir de l'information en cas d'application de ce funeste projet. Décryptage.

par Éric Cabanis

Pierre Louette connaît bien les médias, et il sait s'en servir. Déjà, le 21 mars 2008, dans le Monde, sans en prévenir le personnel au préalable, il avait indiqué son choix d'aller vers une privatisation en proposant d'« ouvrir le capital aux salariés et à une société dans laquelle seraient représentés des clients de l'agence », ajoutant que le statut est « dépassé » et que le texte de 1957 « ne nous facilite pas la vie ».

Louette a-t-il précédé les désirs du pouvoir ? Ce n'est que le 2 janvier de l'année suivante que les trois ministères de tutelle, Économie, Culture et Budget, lui demandent par lettre de « faire des propositions en vue d'une modernisation du statut et de la gouvernance de l'Agence ». Ce qu'il fera en mars en présentant son projet.

Pour Louette, il faut mettre les bouchées doubles. La réforme ne va pas assez vite. En octobre 2009, il passe à l'offensive en s'appuyant sur les médias. Le 22, le chroniqueur économique d'Europe 1 (groupe Lagardère Active) Luc Évrard fait chorus dans son édito « L'AFP, un OVNI juridique » : « Le statut entrave considérablement son développement », « son PDG se bat depuis près de deux

ans pour une banalisation du statut », et termine par : « À tout prendre, l'indépendance économique n'est pas un si mauvais gage pour l'indépendance tout court. »

Dans le JDD (groupe Lagardère Active) du 18 octobre, un papier glorifiant le projet Louette est présenté sous le titre « La nouvelle AFP est en marche », au-dessus d'une photo de son PDG tout sourire. Selon ce journal, le patron de l'AFP aurait « convaincu sa tutelle d'opérer une révolution : doter l'agence d'un véritable statut » afin de « mettre fin à l'anémie financière de l'AFP [qui] permettrait de développer de grands projets dans la compétition mondiale ». L'article finit ainsi : « Créer un réseau de filiales à forte rentabilité sur des activités interdites à la maison mère : échange de bases de données, transport d'informations financières, gestion de portail Web pour tiers, services informatiques dès en main. »

Une production de contenu à la demande

Curieusement, le journaliste du JDD comme l'éditorialiste d'Europe 1 oublie d'indiquer que son plan publié

fin mars prévoit aussi des services aux entreprises, activités publi-reportage (corporate), commandes de reportages photo et vidéo, collecte et diffusion à travers le monde de documents de communication d'entreprises « par le biais d'une ou de filiales, [...] à coûts d'infrastructure constants », dont « l'idée est ici de tirer parti des productions existantes, du réseau de journalistes, photographes et vidéastes déjà en place, et de notre réseau technique de collecte et de diffusion ». Sans doute s'agit-il de l'indépendance économique citée plus haut...

Le 15 octobre, le *Nouvel Économiste*, journal des pouvoirs d'aujourd'hui, était allé plus loin. Sous sa rubrique « Vu d'en haut », il ouvre ses colonnes au PDG dans un interview de deux pages. Extraits choisis : « La réforme propose la transformation de l'agence en société nationale à capitaux publics. Formule qui existe, proposée pour La Poste » ; « Si nous ne parvenons pas à trouver de nouveaux financements, nous risquons de passer à côté de l'occasion de nous développer et de ne pas pouvoir mener une diversification » ; « Il est tout à fait possible d'avoir une activité de production de

► *contenu à la demande, même de gestion de sites éditoriaux pour le compte d'autrui.* » Louette, fondateur de l'agence Web Connectworld¹, spécialisée dans l'« infomercial » et la production de sites d'entreprise, sait de quoi il parle... France Culture (service public) invite Pierre Louette le dimanche 11 octobre dans l'émission de Frédéric Martel «Masse critique, le magazine des industries créatives». Enregistrées, les quelques secondes de parole accordées à deux syndicalistes (SNJ et CFDT) ne troublent pas le cours de l'émission. Pour seule réponse, le PDG dit comprendre l'inquiétude de S., le représentant de la CFDT. L'intersyndicale, opposée au changement de statut, n'est à aucun moment évoquée, tout comme la lettre ouverte envoyée aux parlementaires et aux médias.

Nouveau discours politique

Homme de conviction, Pierre Louette n'hésite pas à s'engager – et l'AFP avec lui – dans la construction d'un projet politique. Il concocte un partenariat avec l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques, regroupant des gouvernements attachés aux principes de la démocratie et de l'économie de marché), concernant principalement le rapport Stiglitz élaboré à l'initiative de Nicolas Sarkozy.

Pour lui, l'intérêt du programme pour l'AFP est d'« être partie prenante de la réflexion en cours sur les thématiques les plus importantes postérieurement à la crise – développement durable, environnement, éducation, vie au travail, accès aux ressources, etc. –, qui dépasse la séparation classique des rubriques journalistiques traditionnelles (économie, social, société, sciences) ». Selon un de ses plus proches collaborateurs, il s'agit d'« une nouvelle manière de voir le monde » et d'« un nouveau discours politique qui va émerger pour privilégier le long terme et la qualité de vie »².

Louette est-il allé plus loin que ce que souhaitait le pouvoir ? Sûr de lui, il était persuadé que son projet de transformation des statuts passerait avant fin 2009 devant le Parlement. Il veut aussi déménager le plus tôt possible les services rédactionnels de la place de la Bourse vers deux nouveaux plateaux loués rue Vivienne, à proximité du siège historique.

Son calendrier contrarié, il tente de passer en force son projet sans jamais en dévoiler clairement le contenu précis. Il organise en interne une tournée promotionnelle dans tous les services de l'agence afin de prêcher la bonne parole sur son projet de casse du statut. Le 16 novembre, il se fend d'une lettre aux salariés titrée « Pendant le débat sur le statut, la modernisation de l'Agence doit se poursuivre ». Sans crainte d'utiliser le chantage, il fait porter la faute du blocage et du retard sur les syndicats maison³. « Si l'Agence devait renoncer à installer rue Vivienne ce pôle d'édition, cela aurait pour conséquence de repousser sine die le début de réalisation du projet Agence Multimédia », dit-il. Ce qu'il avait nié jusqu'à présent, il le dévoile cyniquement : le déménagement est lié au changement de statut et à la transformation de l'agence de presse en agence multimédia.

Son impatience à vouloir transférer des services rédactionnels entiers, pour certains coupés en deux, sans coordination et sans concertation, démontre le peu de considération qu'il porte aux métiers et aux missions de l'Agence. Il faut y voir comme principal objectif celui de précipiter le démantèlement de l'AFP. Pour le SNJ-CGT, le statut d'indé-

pendance de 1957 n'a jamais été un frein au développement de l'AFP. Le syndicat a fait à de nombreuses reprises des propositions pour financer la modernisation de l'agence : prêt à taux zéro par la Caisse des dépôts et consignations, maintien du budget des abonnements de l'AFP par le Parlement au moins au taux de l'inflation, dotation pour un projet clairement défini du multimédia (une simple lettre rappelant les missions d'intérêt général de l'Agence suffirait pour que cette dotation soit acceptée par Bruxelles), taxe sur les recettes publicitaires... Les cent dix millions d'euros dont l'AFP a besoin sont, dans le budget de l'État, une goutte d'eau à côté des milliards offerts dernièrement aux banques. ■

1. Connectworld est une agence spécialisée dans les nouveaux médias. Elle est organisée autour de deux pôles. Le premier, celui de la télévision, réalise des « infomercials », élabore des stratégies de partenariat et des coproductions TV-Web. Le deuxième réalise du conseil stratégique et de la production de sites. Il suffit de comparer la raison d'être de cette société au projet Louette pour y constater des similitudes flagrantes.

2. Cité par le SGJ-FO dans sa lettre de saisine, en date du 18 novembre 2009, du Conseil supérieur de l'AFP à propos de ce projet de partenariat. Le SNJ-CGT et SUD AFP sont associés à cette saisine.

3. Tous les politiques qui se sont exprimés au sujet du changement de statut ont souligné que cela méritait temps et réflexion. Le 29 octobre 2009, Frédéric Mitterrand, devant la commission Culture du Sénat, a affirmé que « le projet de rénovation statutaire devrait être soumis au Parlement dans le courant de l'année prochaine ». Le sénateur PS David Assouline a rappelé que « les performances de l'AFP dans la période récente démontrent que des considérations d'ordre financier ne sauraient à elles seules justifier une modification de son statut. Il importe de clarifier les défis auxquels le projet d'évolution statutaire entend répondre ainsi que le calendrier de cette réforme. »

Le 9 novembre, Mitterrand a répété : « Rien n'est arrêté à l'heure où je parle. Actuellement, nous n'en sommes qu'aux prémices. » Pour le député UMP Michel Herbillon, « l'enjeu est important », « il faut privilégier la voie du consensus ». Les députés PS Patrick Bloche et Michel François ont appelé « à la vigilance » et « au débat public ». « Le statut de 1957 constitue une anomalie qui marche », et « avant de poser la question de la réforme du statut, il faut voir comment marche cette mécanique spéciale qui fait bonneur à la France ».

Qualité de l'information Pour une globalisation des luttes

► **La qualité de l'information est aujourd'hui menacée de toutes parts : par la financiarisation des entreprises de presse et la recherche du profit maximal, par les concentrations, et aujourd'hui par un rétrécissement du traitement de l'information. Explications.**

par Michel Diard

Les médias font appel à différentes sources d'informations : leurs propres journalistes, des collaborateurs non permanents (journalistes pigistes et personnalités) et les agences de presse. Les agences de presse généralistes, telles que l'AFP, Reuters ou Associated Press, sont des fournisseurs incontournables des rédactions de par leur réseau incomparable de journalistes dans le monde entier. Elles alertent sur des événements (que les rédactions iront « couvrir » ou pas), mettent à disposition des journalistes des dépêches (qui seront utilisées immédiatement ou archivées), rédigent des synthèses directement utilisables sur des sujets divers venant compléter les productions internes.

La production quotidienne des agences, parce qu'elle s'adresse à des médias très divers et à des rédactions aux besoins différents, se doit d'être complète. Elles ont diversifié leurs offres et, grâce aux technologies numériques, peuvent répondre aux demandes les plus exigeantes. Les quotidiens nationaux, qui ont considérablement réduit leurs effec-



tifs, ont de plus en plus recours aux dépêches des agences.

L'AFP a par ailleurs répondu aux souhaits de la presse quotidienne régionale, dont les besoins sont différents de ceux des quotidiens nationaux, des

radios ou des chaînes de télévision. Le service qui leur est proposé peut et doit être encore amélioré, mais il a déjà répondu, au moins en partie, aux besoins de ceux qui sont les plus nombreux à siéger au conseil d'administra-

tion de l'AFP. On comprend donc mal cette fronde de certains quotidiens régionaux qui se sont désabonnés de l'AFP ou qui menacent de le faire, prétextant un coût exorbitant des abonnements et un service trop important. Cependant, il s'agit bien des résultats de la même politique, qui vise à réduire tous les coûts de fabrication d'un journal: réduction des effectifs rédactionnels, rentabilisation de l'information sur les différents supports (Internet,

blique du Centre-Ouest, par exemple). Le travail du journaliste s'est lui aussi appauvri. On ne lui demande plus un travail de réflexion, mais, de plus en plus, de répondre aux vœux exprimés par une hiérarchie totalement acquise à un projet rédactionnel répondant aux souhaits des seules directions et des services de publicité. Hier, les agences, par l'étendue de leur production, alertaient les journalistes et participaient à leur réflexion et à leur

“Il s'agit de plus en plus de survoler l'information, sans l'analyser, pour passer très vite à un autre sujet.

C'est le règne de l'information zapping, dans laquelle les journalistes ne se retrouvent pas.

Et les lecteurs encore moins.”

mobiles, etc.) pour accroître les profits qu'exigent les actionnaires – de plus en plus souvent des financiers, comme dans le groupe EBRA contrôlé par une banque, le Crédit Mutuel –, et, surtout, nouvelle politique rédactionnelle.

Appauvrissement de l'offre rédactionnelle

Dans les quotidiens régionaux, la place accordée aux informations dites générales (politique internationale et nationale, entre autres) tend à céder la place aux faits divers, à l'information traitant des stars de l'actualité (on parle de «pipolisation») et aux distractions. Cet appauvrissement de l'information traitée au quotidien et délivrée aux citoyens est accentué par l'absence de concurrents sur la zone de diffusion des groupes de la PQR. Le territoire de chacun est bien borné; les zones de concurrence entre titres ont disparu au fil des années (les dernières zones de friction sont en voie de disparition, comme dans le centre de la France, avec les plans de réorganisation autour du quotidien *la Montagne* au détriment de l'indépendance de *la Nouvelle Répu-*

«formation permanente». Combien de discussions enflammées étaient provoquées dans les rédactions après qu'une dépêche soit «tombée» sur les fils de l'AFP! Les discussions débouchaient souvent sur des articles originaux et de grande qualité. En privant les journalistes des services des agences (ou en exigeant d'elles un service minimum), les directions des quotidiens participent à l'appauvrissement de leur travail et à des «pratiques asservies», très loin de la nécessité affirmée d'avoir des journalistes critiques, toujours en éveil et à l'affût de l'information pour répondre aux besoins des lecteurs-citoyens. La remise en cause des agences à laquelle on assiste actuellement ne vise rien d'autre que de proposer aux lecteurs une information *low cost*, dans l'air du temps. Il s'agit de plus en plus de survoler l'information, sans l'analyser, pour passer très vite à un autre sujet. C'est le règne de l'information zapping, dans laquelle les journalistes ne se retrouvent pas. Et les lecteurs encore moins. Le nécessaire combat pour une information de qualité passe par la lutte pour des effectifs suffisants dans les rédactions, mais aussi pour de nou-

velles politiques rédactionnelles garantissant aux journalistes une très grande autonomie dans la recherche de l'information et par une véritable formation permanente, trouvant sa source dans la confrontation quotidienne entre collègues. Autant de conditions qui ne sont pas réunies aujourd'hui, alors que se multiplient les plans sociaux, déguisés ou non, les réductions budgétaires et la caporalisation des rédactions. Mais aussi la précarisation de la profession.

Privatisation rampante de l'AFP

Tous les journalistes sont concernés par la «RGPE» (ou révision générale des politiques éditoriales), clin d'œil à la RGPP (révision générale des politiques publiques) de Nicolas Sarkozy, dont on voit les effets désastreux sur La Poste, la santé, les musées, l'énergie, l'Éducation nationale, etc. La privatisation rampante de l'AFP mise en œuvre par Pierre Louette, son président, relève des choix politiques initiés par Nicolas Sarkozy, qui entend réduire les déficits publics par des mesures draconiennes exigées par les ultralibéraux en place à Bruxelles et par le MEDEF, soucieux d'accroître les profits pour les actionnaires. Aujourd'hui, les médias ne sont qu'une des composantes des industries de la communication, largement investies par des firmes capitalistes qui s'y sont redéployées. Les problèmes de la PQR, mais aussi des radios ou des chaînes de télévision (voir le malaise actuel à TF1 et LCI), de France Télévisions, de RFI, de France 24 sont de même nature. Ils débordent très largement les questions internes et les corporatismes. Autrement dit, les journalistes ont tout intérêt à se rassembler, au-delà de leurs particularités, pour s'opposer tous ensemble et de façon coordonnée à ces politiques patronales qui creusent la tombe de l'information citoyenne. AFP et Associated Press, mais aussi *la Nouvelle République du Centre-Ouest*, TF1, France Télévisions, RFI (pour ne citer qu'eux), même combat! Jamais ce slogan n'a paru si peu éculé. ■

Mumia : soutien vital !

Depuis 1982, le journaliste afro-américain Mumia Abu-Jamal attend, dans le couloir de la mort d'une prison américaine, la révision de son procès. Il a été condamné à mort pour le meurtre d'un policier – crime qu'il a toujours nié – au terme d'un procès discutable où se sont multipliés approximations dans l'enquête, erreurs de procédure et témoignages contradictoires. De par son engagement et ses écrits, Mumia est devenu une figure emblématique du combat contre la peine de mort, les violences policières et les injustices sociales et raciales. Le SNJ-CGT a fait du journaliste de Philadelphie un «syndiqué d'honneur». Et, avec le Collectif unitaire national de soutien à Mumia Abu-Jamal, vous alerte une nouvelle fois par cette lettre de son avocat.

Chers amis,

La police et l'extrême droite redoublent d'efforts pour mettre à mal le mouvement de soutien à Mumia Abu-Jamal, emprisonné dans le couloir de la mort depuis presque trente ans. Ils n'ont qu'un seul but, le tuer! Nous sommes à un moment crucial: Mumia n'a jamais été si près de l'exécution depuis son arrestation en 1981. Je me bats pour que cela n'arrive pas. Le soutien français est essentiel pour qu'il ait la vie sauve et qu'il retrouve la liberté. Le 10 octobre, journée mondiale contre la peine de mort, j'étais aux Pays-Bas où, à l'invitation d'Amnesty International, j'ai exposé la situation de Mumia. La veille, j'ai donné une conférence à la prestigieuse faculté de Droit d'Utrecht. J'ai aussi animé un débat sur la peine de mort à l'issue de la projection du film dédié à l'affaire Mumia *Toute ma vie en prison*. Sur le plan judiciaire, il y a toujours un recours en attente à la Cour suprême des États-Unis. L'an passé, suite à la décision de la cour d'appel fédérale du 3^e Circuit à Philadelphie, nous avons gagné le droit à un nouveau procès avec un nouveau jury

MUMIA ABU-JAMAL

L'AFFAIRE QUI ACCUSE LA JUSTICE AMÉRICAINE

5€

Disponible auprès du Collectif unitaire national 'Ensemble sauvons Mumia' 43 bd de Magenta — 75010 Paris

(Chèques à l'ordre de 'Mrap Solidarité Mumia')

De par son engagement, ses écrits, Mumia Abu-Jamal est devenu une figure emblématique du combat contre la peine de mort, les violences policières, les injustices sociales et raciales. Qui est cet homme? Quel est l'engrenage qui a plongé le journaliste engagé de Philadelphie dans le pire des cauchemars, la machination politique et judiciaire? Un voyage en 40 pages pour comprendre.

En vente 5€ reversés intégralement à la défense de Mumia

Une brochure éditée par le Collectif unitaire national 'Ensemble sauvons Mumia'.

(NDLR: portant exclusivement sur la sentence). L'État de Pennsylvanie a fait appel de cette décision auprès de la Cour suprême des États-Unis pour en obtenir l'annulation et le droit d'exécuter mon client. Il s'ensuit que Mumia est toujours dans le couloir de la mort alors que ladite cour d'appel a suspendu la condamnation à mort. Tout prochainement, la Cour suprême des États-Unis va examiner un dossier de l'Ohio (Smith v. Spisak) encore plus ancien que celui de Mumia mais en bien des points similaire, eu égard aux droits bafoués des prévenus. Nous attendons cette décision, mais nous ne savons pas quand la Cour statuera sur le cas de mon client. J'ai aussi déposé un recours avec une expertise balistique. Nous avons été déboutés en première instance à Philadelphie. Nous faisons donc appel devant la Cour suprême de Pennsylvanie. Récemment, Reporters sans frontières, dont le siège est à Paris, a mis en ligne sur son site Internet une vidéo de l'interview que j'ai donnée sur les derniers rebondissements du dossier juridique. Cette vidéo est diffusée en anglais, en français et en allemand (http://www.rsf.org/spip.php?page=article&id_article=34687). Au printemps dernier, à l'Académie der Künste de Berlin, j'ai annoncé que j'avais l'intention de proposer à des personnalités du monde entier de cosigner une lettre à Barack Obama (NDLR: portant sur le non-respect des droits constitutionnels de Mumia). Cette lettre sera bientôt rendue publique. Depuis des années, vous (les Français) avez apporté un soutien incroyable à Mumia. Aujourd'hui, nous approchons d'un moment décisif, où vos manifestations et vos actions lui seront encore plus indispensables. Sa défense a plus que jamais besoin de vous tous. Merci pour tous vos efforts. Souhaits sincères.

Maître Robert R. Bryan, avocat principal de Mumia Abu-Jamal

Le SNJ-CGT dans les instances internationales

► **L'activité internationale du syndicat a été marquée en 2009 par une mission à Gaza sous l'égide de la FIJ, en signe de solidarité avec nos collègues palestiniens, et, sur le plan européen, par la tenue de l'assemblée annuelle de la FEJ en Bulgarie (15-17 mai) sur le thème «La réponse des journalistes face à la crise des médias».**

• **Palestine.** Une délégation de la FIJ s'est rendue à Gaza du 21 au 25 janvier 2009, juste après l'arrêt des hostilités, pour témoigner notre solidarité aux journalistes palestiniens et à leur syndicat. Un rapport a été réalisé par la FIJ et remis à l'ONU. Les témoignages recueillis par la délégation nous ont permis d'établir que les journalistes ont été intentionnellement visés par les tirs de l'armée israélienne. Cinq journalistes palestiniens ont été tués et on a compté une trentaine de blessés. La plupart des immeubles abritant les médias ont été en partie ou totalement détruits. La mission a estimé en conséquence qu'il y a eu, de la part des autorités israéliennes, violation de la loi internationale, notamment de la Convention de Genève sur la protection des civils et des journalistes en zone de conflits et de la Résolution 1738 (23 décembre 2006) sur la protection des journalistes en zone de guerre. Durant l'intervention israélienne, la FIJ avait protesté dans une quinzaine de communiqués, et notamment dénoncé le fait que les journalistes étrangers et israéliens ont été interdits d'accès à Gaza. La mission a également établi un programme d'aide humanitaire en faveur de nos collègues et de leurs familles, ainsi qu'un programme de formation.

• **Agences internationales.** Devant les menaces qui pèsent sur l'avenir des agences internationales, le SNJ-CGT et le NUJ (syndicat britannique des journalistes) ont été à l'initiative d'une réunion à Paris de plusieurs représentants des syndicats des agences (AFP, AP, Reuters, AFX, Bloomberg, Efe, etc.). Les cas de l'AFP (casse du statut, menaces sur les emplois, la qualité des contenus, etc.) et celui d'AP France (menace d'un plan social et cession du service français) ont été évoqués, ainsi que le sort de Bloomberg et d'Efe. Une dizaine de délégués (SNJ, SNJ-CGT, NUJ), dont le président de la FIJ, Jim Boumelha, et un des dirigeants du NUJ, Barry Fitzpatrick, ont participé aux débats. Entre-temps, la FEJ a validé le projet du SNJ-CGT de créer une «commission agences» qui doit réunir prochainement les représentants syndicaux des grandes agences européennes.

• **FEJ.** L'assemblée annuelle de la FEJ (15-17 mai) s'est tenue à Varna. À l'ordre du jour, la crise et les médias, et les propositions face à ce que vivent l'ensemble des journalistes en Europe : menaces sur l'emploi, précarisation et externalisation, menaces également sur les droits d'auteur et la protection des sources. La qualité de l'information est en cause. La majorité des pro-

positions de motions présentées par le SNJ-CGT ont été adoptées.

• **2010, année de congrès.**

– L'assemblée générale de la FEJ se tiendra à Istanbul du 15 au 18 avril sur le thème de la liberté de la presse, en Turquie comme ailleurs. À cette occasion, les instances dirigeantes (comité directeur, où siège le SNJ-CGT depuis trois ans) seront renouvelées. La présence du SNJ-CGT au sein du comité directeur, longtemps refusée en raison de notre appartenance à l'OIJ, est importante pour tenter d'impulser une vision différente de celle qui prévaut dans certains pays scandinaves et pour mettre en avant nos acquis en matière de convention collective, notamment sur la question des pigistes. Elle permet aussi une pratique de solidarité vis-à-vis des pays d'Europe centrale et de l'Est, où les lois sociales sont inexistantes et où les groupes industriels européens font la loi.

– Le congrès mondial de la FIJ se tiendra du 24 au 27 mai à Cadix, en Espagne, avec pour thèmes l'emploi, l'éthique et la démocratie. Le congrès sera marqué par la célébration du deux centième anniversaire de la loi espagnole sur la presse. Les instances dirigeantes de la FIJ seront réélues. ■

Au revoir, Gérard

► **Il avait des rondeurs de sénateur, une gouaille de titi parisien, des convictions chevillées au corps et un long passé de journaliste engagé au service de la démocratie et de la liberté de la presse. Gérard Gatinois, secrétaire général de notre syndicat de 1968 à 1991, s'est éteint dans sa quatre-vingt-troisième année, à la suite d'une courte et brutale maladie. Nous étions nombreux en ce matin de novembre à lui rendre un dernier hommage dans le petit cimetière de Châtillon.**

C'est à quelques encablures de cette dernière demeure que le jeune lycéen qui étudiait au lycée parisien Henri-IV avait mené ses premiers combats. Engagé aux côtés des FTP dès ses 16 ans, à l'insu de son père lui-même responsable d'un réseau, il fut de ceux qui luttèrent les armes à la main pour délivrer la France du joug nazi. Le 13 août 1944, il livra bataille avec son unité combattante pour empêcher les ultimes convois de déportés de quitter la gare de Malakoff. Il recevra d'ailleurs pour ses activités la carte du Conseil national de la Résistance. Blessé à un genou lors d'un accrochage en mars 1944 à Clamart, il cachait avec une élégance discrète les stigmates de cette période. Devenu journaliste à *l'Humanité* (il terminera sa carrière à *la Vie ouvrière*), Gérard Gatinois poursuivit son combat par ses écrits. Ses nombreux articles de soutien au FLN et à la guerre d'indépendance en Algérie lui vaudront de voir son appartement plastiqué par l'OAS en 1962. On se souviendra aussi de son activité inlassable, alors qu'il était membre de la direction de l'Organisation internationale des journalistes (OIJ), pour la libération de Jean-Paul Kauffmann, journaliste de *l'Événement du jeudi* retenu en otage au Liban par le Jihad islamique de 1985 à 1988. Négociateur coriace, soucieux d'unité syndicale, Gérard Gatinois se fit le tri-

bun d'une profession déjà menacée par les concentrations et l'emprise d'Hersant sur l'information. Et contribua à faire du SNJ-CGT un syndicat incontournable. À plusieurs reprises, président national de l'Union nationale des syndicats de journalistes, il défendit les revendications spécifiques des journalistes et travailla avec Georges Beaulieu et Philippe Dominique, autres militants du SNJ-CGT, à l'améliora-

tion de la convention collective. Frappé par une brutale maladie, Gérard n'aura pas eu le temps de terminer le livre qu'il avait entrepris d'écrire sur Châtillon, berceau de son enfance et de ses premiers combats. Il nous reste quant à nous, journalistes CGT, la responsabilité de poursuivre le combat syndical. Au revoir, Gérard, et merci.

Dominique Candille



Pierre Marin et Gérard Gatinois, au dépouillement des élections de la Carte de Presse, en juin 2009.

La VO a 100 ans

UN SIÈCLE D'HISTOIRE DE LA CGT POUR COMPRENDRE LE PRÉSENT

► C'est un véritable livre d'histoire, mais d'une brûlante actualité, que nous offrent Denis Cohen et Valère Staraselski. L'occasion pour le militant de découvrir et de comprendre l'histoire du mouvement syndical et de la CGT. Et de constater que nombre de questions posées au mouvement syndical dès la création de la CGT perdurent aujourd'hui, même si le contexte a évolué.

par Jean-François Téaldi

Quatorze ans après la création de la CGT, Pierre Monatte, correcteur à l'imprimerie de la CGT, ancien anarchiste, membre du comité confédéral, crée en 1909 le bimensuel *la Vie ouvrière*. Elle doit « contribuer à ce que l'ouvrier ait la science de son malheur », mais aussi « fournir les matériaux utilisables par les militants dans la bataille de la propagande », et en soulignant que « la véritable éducation, c'est l'action ».

Dès le premier numéro, le ton est donné. Victor Griffuehes, secrétaire général, en appelle « à la vigilance des révolutionnaires que les charmes ministériels laissent indifférents ». On évoque la grève des maçons parisiens, la guerre du Maroc... « Nous ne partageons pas tous la même opinion, certains sont au parti socialiste, d'autres anarchistes, d'autres seulement syndicalistes, mais tous syndicalistes, révolutionnaires, anti-parlementaires. Les militants rédigeront la plus forte partie. »

En trois mois, 550 abonnements sont réalisés ; la VO est viable. En 1912, elle compte des correspondants dans quatorze pays, les photos apparaissent, mais déjà, aussi, les difficultés financières. En 1919, elle se revendique « syndicaliste, révolutionnaire, internationaliste ».

Un an plus tard, la faucille et le marteau orneront la tête, et ce jusqu'en 1935. La CGT compte 1,2 million d'adhérents, la VO 7 500 abonnés. Les fédérations ne versant pas aux souscriptions – cheminots, PTT, métaux – sont fustigées. 1923 : la VO devient porte-parole du syndicalisme révolutionnaire, majoritaire à la CGTU. En 1936, la CGT compte quatre millions d'adhérents. La VO tire à 40 000 exemplaires mais, en 1937, le tirage atteint 200 000, et 460 000 pour le 1^{er} Mai. Tandis que, prenant pour excuse le manque de papier, « les imprimeurs sabotent la VO ».

Des signatures célèbres

Sexualité, féminisme, économie, droit : la VO se veut « organe de réflexion, de débats, une arme en vue de l'action ». Elle ouvre ses colonnes à la vie des fédérations, aux tribunes de discussion pour les congrès, crée des rubriques livres et radio.

Les signatures de la VO donnent le vertige. Parmi lesquelles celle de Trotski (« Guerre et Révolution »), qui fera pourtant ce reproche à Monatte : « Quand je lis la VO, je n'y trouve pas de réponse aux questions fondamentales de la lutte révolutionnaire. » Anatole France

glorifie les mutins de la mer Noire : « Il est bon qu'un soldat désobéisse à des ordres criminels. » Boukharine collabore également. Puis, en 1925, un jeune militant vietnamien évoque l'oppression des colonisés. Son nom : Nguyễn Ai Quôc, futur Hô Chi Minh. Romain Rolland collaborera dès 1936.

Étonnant : la CGT et la VO bataillent contre la loi sur les assurances sociales, opposées à la cotisation ouvrière, ce « vol de l'argent des travailleurs ». Dès les années trente se déroule un premier congrès des chômeurs CGT, car organiser les sans-travail doit être « la tâche principale du syndicat ». Il faut « découper et conserver » le projet de loi sur l'assurance sociale et le chômage proposé par la CGTU et le PCF, « financé par les patrons à hauteur de 15 % des salaires, la pension vieillesse à 55 ans, une gestion exclusive aux salariés élus et des administrateurs révocables à chaque instant ». Un salarié doit pouvoir refuser certains emplois. En 1932, « la journée de 7 heures et les 40 heures » sont revendiquées. On évoque les banlieues, on soutient Freinet, « en butte au fasciste maire de Saint-Paul-de-Vence », on dénonce le ministre du Travail, qui veut conditionner le droit au chômage à la volonté de trouver un emploi.



Et s'il est une constante que l'on retrouve tout au long de ces années, c'est bien la lutte pour l'unité du mouvement syndical, même si les écrits n'empêcheront pas la scission en 1921. En 1925, un éditio lance une campagne pour « une internationale syndicale unique ». Deux ans plus tard, un éditorial de Monmousseau est titré : « L'unité syndicale un moyen, pas une fin. »

Un certain internationalisme

Dès 1917, et jusque fort tard, la VO verra dans l'URSS le modèle. Renaudel : « Faisons confiance aux soviets, ils répondent à la force profonde de la Révolution russe », puis « Conversation avec Lénine » (édito), « Ne touchez pas à Petrograd », « La Russie d'abord » (Monmousseau), photo de Staline, appui de Péri aux procès de Moscou (« Le procès des saboteurs »).

En 1919, la VO salue « les marins de la mer Noire » en lutte contre l'intervention militaire en URSS. La rubrique cinéma est centrée sur les productions soviétiques. L'hebdo est censuré cette année-là pour un article sur des manifestations toulousaines et un éditorial de Monatte soutenant l'URSS. Le vainqueur du

concours d'abonnement à la VO gagnera un voyage en... URSS. Une publicité de la coopérative ouvrière de TSF explique que la radio permet « d'entendre Moscou, d'obtenir la liste des émetteurs d'URSS et le service gratuit des programmes officiels du poste du Komintern ». Dès 1923, la VO traite de la montée du fascisme en Allemagne, thème qui deviendra récurrent. Une campagne est menée pour Sacco et Vanzetti. L'appel au soutien à la République espagnole est signé de Malraux et Langevin : « Ouvrez la frontière aux républicains espagnols. »

Dans la clandestinité

1914 : alors que la CGT se rallie à l'Union sacrée, la VO fustige la « guerre impérialiste ». Fin des années trente : les manifs contre la guerre sont annoncées, la conscription de deux ans – « une loi de guerre » – dénoncée. 1938 : la CGT appelle à la grève générale contre les pleins pouvoirs à Daladier ; licenciements de grévistes, révocations. La VO verse une part de ses ventes aux militants réprimés.

3 septembre 1939, la guerre et les blancs de la censure. Janvier 1940 : le journal est interdit, mais grâce au courage des militants qui ronéotent, distribuent, à

Frachon qui dirige dans la clandestinité, il paraîtra durant quatre ans. 233 numéros d'une VO clandestine, au prix de centaines de collaborateurs fusillés, torturés à mort. Émouvantes, ces pages écrites à la main, puis sur de vieilles machines, ces stencils troués, mal encrés, diffusées au péril de la vie des camarades. « Organisons la lutte contre la guerre, l'Occupation, mettons en place des soupes populaires, créons des comités populaires clandestins. » 16 août : la CGT est dissoute ; « il faut se battre dans les syndicats tolérés » (Frachon).

1941 : « Union du peuple contre l'envahisseur, pour la libération », tout en « organisant la lutte pour les salaires ». La VO dénonce la torture des prisonniers dans les camps, la Charte du travail de Vichy calquée sur le corporatisme mussolinien (interdiction des grèves, syndicat obligatoire avec patrons et salariés regroupés), rappelle que l'Armée rouge et le peuple soviétique supportent presque seuls le poids de la guerre, appelle les mineurs à s'organiser. Du 27 mai au 7 juin, cent mille mineurs en grève dans le Pas-de-Calais. 22 octobre : vingt-sept militants CGT fusillés à Chateaubriand. « Métallurgistes, ne travaillez pas pour les assassins de Timbaut. »

► 7 mars 1942 : « Ils ont fusillé Pierre Sémard. Cheminots, sabotez le matériel, détruisez les voies, incendiez dans les gares tout ce qui est destiné aux Allemands ; résistez par tous les moyens, y compris la violence, exterminatez les occupants et les traîtres, plus une minute de tranquillité pour le Boche fasciste. Métallos, quittez vos usines, refusez de partir au STO. Ne laissez pas arrêter vos camarades, brisez les machines, les outils serviront de projectiles, chaque entreprise doit être un bastion contre la déportation. »

17 avril 1943 : Accords de Perreux, réunification de la CGT clandestine. 27 mai : création du Conseil national de la Résistance. La CGT y compte trois représentants : Frachon, Saillant et Buisson. Les grèves et coups de main armés se multiplient.

Janvier 1944 : les cheminots de Dijon et la population empêchent l'exécution de sept des leurs. « Organisez les FTP dans les usines, entraînez les ouvriers à la grève générale, préparons l'insurrection nationale. »

Juin : « Les combats décisifs sont engagés, la classe ouvrière y participera de toutes ses forces par la lutte armée de tous ceux en mesure de porter les armes. Cheminots, sabotez ; mineurs, agissez en soldats en armes ; fonctionnaires, désobéissez ; exterminatez les milices ; à l'action partout. » 5 juillet : « La CGT a pris devant la Résistance la responsabilité d'organiser la grève générale ; hâtons sa réalisation » suivi de conseils « comment s'armer ». 10 août : ordre de grève générale lancé par la Fédération des cheminots, des services publics. 15 : la police parisienne. 16 : les postiers. 19 : début de l'insurrection parisienne. 25 : Paris est libéré, André Tollet préside le Comité parisien de libération. Rol (ex-secrétaire du syndicat des métaux) commande les FFI. La classe ouvrière et la CGT ont bien mérité de la patrie.

Le rapport au politique : un débat récurrent

Vers 1926, les journalistes de la VO ayant des postes de responsabilité à la CGTU sont presque tous communistes. Une controverse opposera durant de nombreux numéros Trotski et Louzon à propos du rapport aux partis politiques, PC compris. Trotski : « Le PC conserve le droit de dire son mot sur les questions syndicales. » 1932 : « Le cartel des

gauches est au pouvoir, le prolétariat attend. » 1936 : « La CGT doit impulser le Front populaire pour qu'il conquière des positions plus essentielles. » Puis cette question de Frachon : « La CGT doit-elle participer au gouvernement ? » 1937 : « C'est l'action qui imposera aux patrons ce que n'ose le gouvernement. » Syndicats, organe de l'extrême gauche, appelle la CGT à « se séparer du Front populaire et à récuser tout lien avec les partis politiques ».

Autre thème récurrent : la solidarité avec les immigrés. Dès 1925, le soutien à la main d'œuvre immigrée est affirmé, « pour l'immigration libre et le droit d'asile, contre la chasse aux immigrés ». La culture aussi s'invite dans la VO : il faut « s'instruire, se distraire », créer des bibliothèques. La Confédération subventionne le tournage de la Marseillaise, et la Fédération des cheminots apporte une aide technique à la réalisation de *la Bête humaine* de Renoir. Un délégué syndical ne l'a pas quitté durant deux mois pour les dialogues, les décors, les costumes, « me permettant, dit Renoir,



de pénétrer leur vie. Gabin sait maintenant ce qu'est un cheminot. »

Nous venons d'évoquer le premier demi-siècle. Quant aux cinquante dernières années, nous vous invitons à les découvrir dans ce livre.

• **Un siècle de Vie ouvrière, par Denis Cohen et Valère Staraselski, Le Cherche-Midi éditeur, préface de Bernard Thibaut, témoignages de Georges Séguy, Louis Viannet, François Duteil, Alain Guinot, 176 pages, 700 documents.**

L'islam dans les médias occidentaux

Ben Salama, grand reporter à France 3, qui dédie son ouvrage « à tous ceux qui luttent dans leur pays pour un islam libéral », regrette que la seule voix que l'on entende dans les médias soit celle d'islamistes menaçant l'Occident, ces derniers en ayant fait une stratégie de communication. Les intellectuels de l'islam moderniste ne sont pas relayés, on ne traduit pas les ouvrages où ils recommandent de vivre la religion en respectant les lois du pays d'accueil. Pourquoi ne présenter l'islam que par le prisme de la violence et du terrorisme, comme si on ne présentait le christianisme qu'à travers de l'Inquisition et les guerres de religion ? La vague islamiste est plus complexe que ses réductions médiatiques, estime l'auteur, la contestation

de l'ordre occidental n'étant pas obligatoirement « réactionnaire ».

Le livre de Ben Salama se compose de quarante entretiens, répartis sur six années, avec des leaders de mouvements islamistes et ceux qui les combattent, théologiens,

recteurs d'universités islamistes, politiciens d'Arabie saoudite, d'Iran, d'Égypte, de Tunisie, du Liban. L'ouvrage, qui évoque la laïcité, le califat, le jihad, le voile, comme autant de sujets qui interpellent les démocrates d'Occident ou d'Orient, croyants ou pas, appelle au dialogue, à l'écoute et au respect mutuel.

• **Au nom de l'islam, enquête sur une religion instrumentalisée, par Ben Salama, Éditions de l'Atelier.**

J.-F. T.

